



# ARTHAZ

Pont-Notre-Dame



N°19



**Chères Arthaziennes,  
chers Arthaziens,**

L'équipe municipale, élue depuis 2020, s'engage aujourd'hui dans sa dernière partie de mandat. Depuis notre élection, notre équipe et moi-même avons travaillé sans relâche pour nos projets, qu'ils soient structurants, comme la finalisation de la Maison Médicale, ou l'agrandissement de l'école par la pose de 2 bâtiments préfabriqués, ou ludiques, comme la création d'une aire de jeux qui fait le bonheur des plus petits comme des plus grands. Nous sommes également engagés au quotidien pour améliorer la vie dans notre beau village, en soutenant nos commerçants, en encourageant la créativité, et en préservant le caractère unique de notre commune.

Notre travail ne s'arrête pas là. Nous sommes entrés depuis quelque temps dans une phase de réflexion sur les finances de la commune, afin de pouvoir conserver une bonne gestion ainsi qu'une vision à long terme. Ce n'est pas un travail facile, en revanche, il est gratifiant. Par ailleurs, nous avons entamé une étude de projet sur la réhabilitation du Centre Bourg, qui s'étendra encore sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Les projets structurants de cet ordre prennent du temps, et doivent être le plus réfléchi possible.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers chaque citoyenne et chaque citoyen qui a apporté sa contribution jusqu'à présent, les membres de l'équipe municipale, les membres des associations communales, et les instances intercommunales ou départementales, voire régionales, mais surtout aux arthaziennes et aux arthaziens, de coopérer, de s'exprimer, de nous informer, de nous soutenir ou de participer à la vie locale. Je suis convaincue que nous pouvons continuer à travailler à faire de notre commune un exemple d'unité et de solidarité.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers les habitants de notre beau village, pour leur patience... Outre les lourdeurs administratives auxquelles nous sommes confrontés chaque jour, pour l'ensemble des procédures, nous avons pleinement conscience que certaines actions prennent du temps. Pour exemple, la réparation du feu tricolore, qui a mis plusieurs mois, ou encore la croix de Pilly, qui n'est à ce jour, pas remise. Les entreprises et artisans sont de plus en plus confrontés à des surcharges de travail, qui se ressentent sur les interventions que nous demandons. Et si ces professionnels sont de surcroît réputés pour leur bon travail, cela ajoute des difficultés pour saisir un créneau. Alors oui, tout prend du temps... Et cela pèse sur les élus, ainsi que sur les agents de la collectivité qui œuvrent au quotidien pour faire avancer les différents chantiers, du plus simple au plus complexe.

En ce qui concerne l'éclairage public, nous avons entrepris la rénovation de l'intégralité du parc éclairage public de la commune. Cette gestion a été déléguée au SYANE en raison de leurs compétences en la matière. Commencé l'an passé, il reste encore près de 18 mois de travaux pour que l'ensemble de la commune soit aux normes. Cela prend du temps, et cela représente également un coût non négligeable pour la commune, d'où l'intérêt de porter la dépense et les travaux sur plusieurs années. Pour information, tout le parc sera aux normes, et économe en énergie, avec une baisse de 20 % de luminosité par rapport à ce qui se pratiquait avant. Sans entraver la sécurité des usagers de la route, piétons ou véhicules, cela contribue à faire baisser l'impact environnemental et financier. En attendant, n'hésitez pas à signaler au secrétariat de mairie les soucis rencontrés sur la commune, nous ferons le nécessaire pour déclarer l'incident afin que le SYANE diligente une entreprise pour intervenir sur site.

Enfin, en cette période de fêtes, je tiens à vous souhaiter le meilleur pour vous et vos proches. Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons « Joyeuses fêtes » à tous !  
Régine MAYORAZ, Maire.

Régine MAYORAZ,  
Maire d'ARTHAZ PONT NOTRE DAME.

## Le Conseil Municipal des Jeunes d'Arthaz Pont Notre Dame à la découverte de deux institutions : « l'Assemblée Nationale » et « le Sénat » - PARIS

Paris, Ville Lumière, a accueilli le Conseil Municipal des Jeunes Arthaziens, pour un séjour mémorable les 25 et 26 octobre derniers.

Départ au petit matin depuis la gare d'Annemasse, les jeunes et leurs accompagnateurs ont été plongés dans l'univers politique et culturel de la capitale Française.

Ce voyage éducatif et divertissant a offert aux participants une expérience unique.

La première journée a débuté par l'exploration du Palais Bourbon, siège de l'Assemblée nationale. L'accueil a été suivi par une visite guidée de cette institution majeure, où l'histoire et le fonctionnement de celle-ci ont été exposés. Mme Virginie DUBY-MULLER, députée de la 4ème circonscription de Haute-Savoie a rejoint le groupe, permettant un échange nourri sur le rôle des députés et la politique nationale.

Après un repas convivial avec le cabinet du sénateur M. Cyril PELLEVAL, les jeunes ont poursuivi leur parcours par la découverte du Sénat, et son admirable architecture. C'est dans l'écrin majestueux du Palais du Luxembourg qu'ils ont eu l'opportunité d'assister à une séance publique, un moment clé qui leur a donné un aperçu réel du débat démocratique et qui a rendu leur immersion encore plus concrète. M. PELLEVAL nous a non seulement permis de découvrir les lieux mais aussi présenté des figures politiques, l'hospitalité s'est prolongée par la remise de petits souvenirs, un geste symbolique, renforçant le lien entre les jeunes citoyens et leurs représentants.



Le lendemain, le groupe a poursuivi sa visite, en déambulant sur les rues animées de Paris. La Tour Eiffel, symbole incontournable de la capitale, avec son architecture ferreuse et sa stature mondiale. Grâce à la générosité de la mairie, le déjeuner a été offert, permettant à tous de reprendre des forces pour la suite de la journée.

L'après-midi a été consacrée à la visite du Trocadéro, où art, histoire et culture se mêlent harmonieusement.

Pour clôturer en beauté ce séjour parisien, une balade sur la Seine en bateau-mouche a permis aux jeunes de découvrir Paris sous un angle différent, dans une perspective romantique et pittoresque, glissant sous les ponts historiques et longeant les quais animés.

Ce séjour parisien a été riche en découvertes et en émotions pour le Conseil Municipal des Jeunes d'Arthaz. Au-delà de la visite des institutions et des sites emblématiques, c'est une véritable leçon de citoyenneté et de culture qui leur a été offerte.

Ce voyage restera gravé dans leur mémoire, nous l'espérons, et inspirera d'autres jeunes à s'engager et à découvrir le monde qui nous entoure.

*Venez vous amuser au centre de loisirs  
d'Arthaz*



*Nos sorties à Walibi,  
Tortuga, patinoire,*



*Quelques activités  
manuelles et culinaires*



*Et surtout beaucoup de  
fun !!!*



### Commémoration du 11 novembre

Nombreux Arthaziennes et Arthaziens se sont déplacés pour commémorer la journée nationale de la victoire de la paix devant le monument aux morts en ce samedi 11 novembre 2023.

Après lecture du message de Sébastien LECORNU ministres des Armées et Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire, Madame le Maire Régine MAYORAZ, entourée des membres de son conseil municipal et des pompiers a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Les enfants des écoles présents ont interprété une belle et originale Marseillaise.

Merci aux enfants et aux professeurs des écoles pour leur implication ainsi qu'aux pompiers.



## La crue de l'Arve

Dans de la nuit du 14 au 15 novembre 2023, l'Arve a connu une crue exceptionnelle.

Les services du Département avaient barré la route dès 18 heures le mardi 14 novembre 2023 au niveau du pont neuf.

Les eaux de l'Arve sont montées de manière impressionnante et le plus haut de la crue a été constaté vers 3 heures du matin.

Un tel niveau et débit n'avaient jamais été enregistrés.

Après remise en état de la route par le Département, elle a été de nouveau ouverte le jeudi, laissant apparaître une quantité impressionnante de limon.

Après la décrue, les berges de l'Arve laissent apparaître une multitude de déchets plastiques accrochés aux branches.





### **Rentrée scolaire 2023 à l'école d'Arthaz**

9 classes avec 229 élèves :

- PS/MS – MME MARKOVIC Sandra (28 élèves)
- MS/GS – MME GOY Sandrine (26 élèves)
- PS/GS – MME SENN Laetitia (26 élèves)
- CP/CE1 – MME LACROIX Mélanie (24 élèves)
- CP/CE1 – MME NOEL Sandrine (23 élèves)
- CE1/CE2 – MME GERARDIN Charlotte (23 élèves)
- CE2/CM1 – MME LEVET Caroline (26 élèves)
- CM1/CM2 – MME BOUSQUET Peggie (27 élèves)
- CM2 – M EVREUX Nathan (26 élèves)

3 ATSEM<sup>s</sup> : MMES MELICUCCI Gilda, MORDASINI Isabelle, MONTHOUX Aurélie

#### Aménagements durant l'été :

- installation des cages de sport
- aménagement de la bibliothèque de l'école



Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous les élèves et leurs parents.

LEVET Caroline, directrice de l'école

## **Calendrier scolaire**

vacances d'Octobre : Vendredi 20 Octobre 2023 au Lundi 6 Novembre 2023

vacances de Noël : Vendredi 22 Décembre 2023 au Lundi 8 Janvier 2024

Vacances d'Hiver : Vendredi 16 Février 2023 au Lundi 4 Mars 2024

Vacances de printemps : vendredi 12 Avril 2024 au Lundi 29 Avril 2024

Pont de l'ascension : Mardi 7 Mai 2024 au lundi 13 Mai 2024

Fin de l'école : Vendredi 5 Juillet 2024

Grâce aux bénéfices générés lors du loto organisé en octobre, l'association caritative Arthaz Entraide a été capable d'apporter son aide à Louane et son initiative "Un Cœur en braille" en lui remettant la somme de 3500 €. Louane, âgée de 13 ans, souffre d'une maladie très rare dont seulement 900 cas sont recensés dans le monde, le syndrome d'Alström, qui provoque notamment une perte de la vue. Cette contribution financière offrira à Louane la possibilité d'acquérir du matériel spécialisé pour ses études.

Au travers d'activités et d'événements (journée des véhicules anciens, loto) et à sa participation aux Virades de l'espoir à Ambilly, Arthaz Entraide a rassemblé et distribué plus de 13000 € à des personnes dans le besoin.

Le bilan exhaustif des activités de l'association sera présenté lors de sa prochaine Assemblée Générale à la mairie d'Arthaz fin janvier.



À tous ceux qui s'intéressent aux Arts martiaux.

Une nouvelle ceinture noire pour le CLUB ARTHAZIEN le 11 juin 2023 Régis MELEG SEKOU a obtenu le grade de ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan.

Notre Club compte désormais 3 ceintures noires Régis a pris la responsabilité des cours Enfants à partir de 7 ans, le mardi de 18h à 19h encouragés et assurés par Dominique VERCHELDEN (Ceinture noire 3<sup>er</sup> Dan Diplômé d'État)

Les cours adultes ont lieu de 19h à 21 heures salle communale d'Arthaz.

Bienvenue à tous...

## Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce animale ou végétale exotique, c'est-à-dire non indigène sur un territoire, dont l'introduction par l'homme, volontaire ou fortuite, y menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et/ou sanitaires négatives.

1 espèce introduite sur 1 000 devient problématique

Elles contribuent à 40 % des extinctions connues à l'échelle mondiale

## Les impacts

### Sur l'environnement:

- Perte de biodiversité
- Fragilisation des berges des cours d'eau
- Transformation des paysages
- Pollution génétique
- Impacts des actions de lutte

### Sur notre santé:

- Allergie respiratoire
- Réaction cutanée

### Sur l'économie:

- Frais de santé importants
- Baisse des rendements agricoles
- Coût important des actions de lutte

## Reconnaître les EEE

L'Ambroisie à feuille d'armoise Milieux de prédilection:

- Chemin de fer,
- Parcelles agricoles,
- Bords de route,
- Friches...



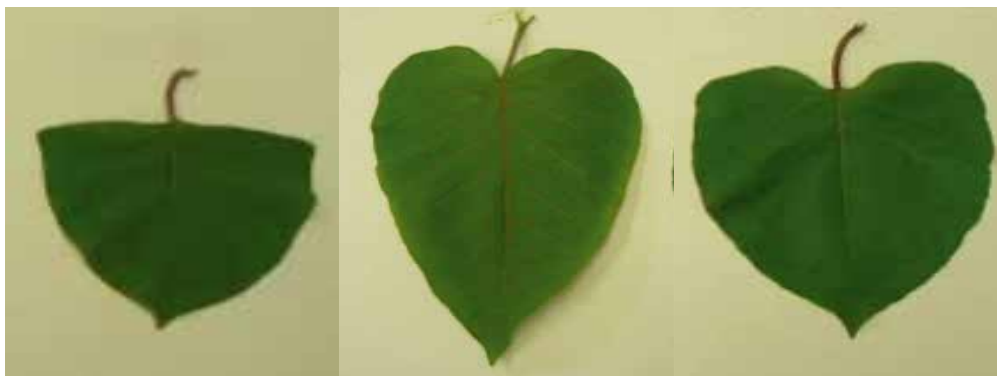
Stade plantule



Stade végétatif



Stade floraison



Renouée du Japon

Renouée de Sakhaline

Renouée de Bohême

Les renouées géantes

Milieux de prédilection:

- Berges
- Bordures de fossés
- Bords de route
- Jusqu'à 2 000 m



Les solidages

Milieux de prédilection :

- Friches
- Milieux aquatiques stagnants
- Bords de route

Solidage géant (*Solidago gigantea*)



Solidage du Canada (*Solidago canadensis*)



La Balsamine de l'Himalaya

Milieux de prédilection :

- Berges
- Fossés
- Bois humides

La Berce du Caucase

Milieux de prédilection :

- Talus
- Friches
- Bois humides
- Lisières

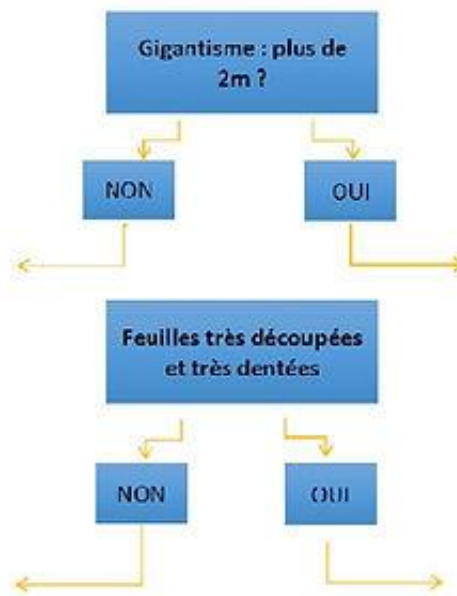
**Attention risque de brûlures graves !**

Autres apiacées



Berce commune

Angélique des bois



Berce du Caucase



Sève contenant des toxines pouvant créer des lésions importantes.

- En cas de contact, éponger sans frotter, laver à l'eau et au savon (yeux : rinçage 10 minutes à l'eau claire) et ne pas exposer à la lumière pendant quelques jours
- En cas de brûlure, utiliser une crème pour brûlures, ne pas exposer à la lumière pendant au moins 1 semaine et appliquer de l'écran solaire pendant six mois



Le Buddleia de David

Milieus de prédilection :

- Friches
- Ruines
- Bords de routes et de rivières

## Lutter contre les EEE

Arrachage des jeunes plants (attention aux graines), Fauchage, Concurrence végétale, Exportation avec précaution

Espèce	Ambroisie	Renouées	Solidages	Balsamine	Berce	Buddleia
<b>Floraison</b>	Juillet - septembre	Août - septembre	Juillet - septembre	Juillet - octobre	Août - novembre	Septembre - octobre
<b>Intervention</b>	Mai à juillet	Avril à juillet	Avril à juillet et Automne	Mai à juillet	Mai à août	Avril à août
<b>Technique</b>	Arrachage	Arracher Faucher Concasser	Arrachage	Arracher Faucher	Arracher Faucher	Arracher Dessoucher Coupe inflo
<b>Suivi</b>	3 années	7 années	3 années	3 années	3 années	3 années

## Les bons gestes

- Connaître et reconnaître les espèces
- Agir aux bonnes périodes
- Acheter des espèces autochtones
- Être un propriétaire responsable

Notre événement annuel « Change tes pneus » a eu lieu le samedi 28 octobre.

Chaque année, le dernier samedi d'octobre notre garage partenaire Eurorepar Auto Combey nous prête les locaux et ses mécaniciens pour monter les pneus hiver avant la date butoir (loi montagne) au profit de l'association.



Cette année nous avons battu tous les records avec plus de 60 voitures passées dans l'atelier.

Il y avait de quoi se restaurer en attendant sa voiture avec du vin chaud et des crêpes sucrées et salées.

## Familles rurales

Sortie Lac Léman du 26/10/2023

Malgré le temps incertain, nous sommes partis dans la bonne humeur pour notre périple au bord du Lac Léman. La première visite était le site de l'usine des eaux d'Evian à Amphion, très belle expérience et surtout très instructive. Le site est grandiose et nous n'avons visité seulement que 20 % de l'usine.

Ensuite nous sommes repartis pour aller déjeuner au bord du lac dans un restaurant atypique « Les Cygnes ». Repas très agréable.

La deuxième visite était le musée des barques du Léman et les perles du Léman à Saint Gingolph. Belle découverte des perles du Léman faites à partir des écailles de poissons du lac.

Retour à Arthaz après toutes ces visites toujours dans la bonne humeur mais beaucoup plus fatigués!!!

La prochaine sortie au mois de juin.

L'association Familles Rurales d'Arthaz a fêté, il y a quelques années ses 50 ans. Mais cette belle aventure collective risque de se terminer au mois de juin 2024 faute de bénévoles et suite à la démission de la présidente et de la trésorière.

Nous lançons donc un appel aux bénévoles pour que l'association et les actions (activités enfants et adultes, repas des anciens et les sorties Gal) qu'elle mène sur la commune puissent perdurer.

Nous nous engageons à être à vos côtés pour vous passer le flambeau en toute sérénité.

Venez nombreux et faites passer le message.

Rosine présidente AFR  
Arthaz 06/60/71/72/61



# LOTTO



**Bénéfices au profit  
des chevaux  
recueillis par l'association**

**SAMEDI 27 JANVIER 2024**

**SALLE COMMUNALE D'ARTHAZ**

Ouverture des portes à 19h



**25€ LES 3 CARTONS**

**PRÉ-VENTE :**

EN LIGNE AVEC HELLOASSO

OU À ARTHAZ BOULANGERIE PATACHOU

**JUSQU'AU 21/01/2024, 1 PRÉ-VENTE = 4e CARTON GRATUIT !**



**Buvette et petite restauration sur place**

*Les pique-niques sont interdits dans la salle*

*Notez que cette année, les chèques ne sont pas acceptés.*

L'ART À CHEVAL  
1750, ROUTE DE PONT NOTRE DAME  
74380 ARTHAZ PNF - 06 82 05 62 64



### La chapelle d'ARTHAZ

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle les villages d'Arthaz et de Pont-Notre-Dame fusionnent et de ce fait entraînent le regroupement des deux paroisses en une seule.

En 1937, après d'âpres discussions la construction d'une nouvelle église est décidée au lieu-dit le "Champ Foizat", terrain équidistant des deux anciennes églises afin de ne pas heurter les sensibilités des paroissiens des deux villages. C'est l'église actuelle consacrée le 1<sup>er</sup> avril 1851.

Au moment de la construction de la nouvelle église, l'ancienne du village d'Arthaz est démolie. L'emplacement est acquis par la famille De Baudry, châtelain des lieux, plus particulièrement la chanoine De Baudry et sa sœur. À leur initiative une nouvelle chapelle y est bâtie sur les vestiges de l'ancienne. C'est la chapelle actuelle consacrée en 1853. Les tombes des deux généreux donateurs sont dans le parc et viennent d'être restaurées.

Cette chapelle est la propriété des consorts Bouvier d'Yvoire - descendants des De Baudry - qui en 1982 l'ont donné à bail pour 1 franc et 99 ans à l'association "Les Amis du Vieil Arthaz" qui s'est engagée à la rénover puis à l'entretenir.

À cette époque, son état de délabrement était très avancé, et on ne pouvait pas la voir depuis la route recouverte de ronces qu'elle était.

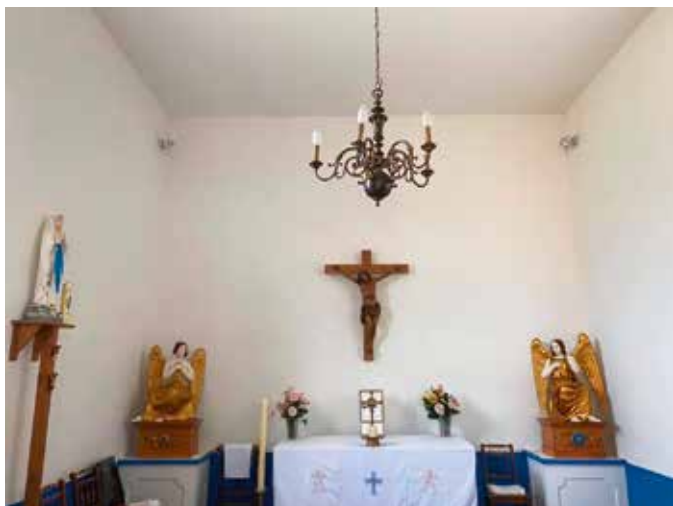


Les « Amis du Vieil Arthaz » sous la conduite du premier président Monsieur Francis Bornand ont entrepris le défrichage des lieux et les premiers travaux de restauration.

Pendant plus de 40 ans, cette association n'a cessé d'œuvrer pour que cet édifice retrouve une nouvelle jeunesse, plus particulièrement sous l'impulsion du regretté Bernard Rosset.

Mais avec le temps, les bras commencent à manquer car les anciens membres n'ont pas toujours été remplacés. L'association les "Amis du Vieil Arthaz" à besoin de sang neuf pour poursuivre son œuvre et accueillera avec joie tous ceux qui, à ses côtés, voudront bien participer à la préservation du patrimoine arthazien.

Claude Rossat





« Le **Muay Thai** trouve son origine dans les pratiques martiales ancestrales. **Très bénéfique pour la santé**, il peut se pratiquer par tous, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, débutants ou confirmés. **Venez canaliser votre énergie** par la pratique d'un sport qui lie étroitement la **préparation du corps à celle de l'esprit** en apportant une solution efficace à un stress quotidien pour plus de **BIEN ÊTRE!** »

Notre association, qui a vu le jour en décembre 2015, a pour objet de partager la passion pour le « **Muay Thai** » et d'offrir à tous l'opportunité de le découvrir et de le pratiquer.

Depuis plus de 7 ans, nos adhérents (enfants, juniors et adultes de 7 ans à 70 ans) ne cessent de venir s'entraîner avec motivation et bonne humeur, participants à des démonstrations locales, des interclubs, des compétitions nationales et internationales et des formations.

Depuis le 2 septembre 2019, nous sommes heureux de vous accueillir dans la salle communale d'Arthaz, 245 route de Pont Notre Dame, dont nous remercions la mairie pour son accueil et ce partenariat.

### Horaires des cours :

Le lundi – Juniors (à partir de 16 ans)/Adultes :  
de 18 h00 à 19 h30 : débutants et 1<sup>er</sup> niveaux  
de 19 h30 à 21 h00 : confirmés et Combattants

Le mercredi – Baby Muay Thai (de 4/5 à 6 ans) :  
de 10 h00 à 10 h45

Le mercredi – Enfants/Juniors (jusqu'à 16 ans) :  
de 15 h00 à 16 h00 : débutants et 1<sup>er</sup> niveaux  
de 16 h00 à 17 h30 : 2<sup>ème</sup> niveau et juniors

Le mercredi – Juniors (à partir de 16 ans)/Adultes :  
de 18 h00 à 19 h30 : débutants et 1<sup>er</sup> niveaux  
de 19 h30 à 21 h00 : confirmés et Combattants

Cours privés sur demande

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur notre site internet :  
<https://www.muaythaispirit.com/>



Le bureau du sou des écoles d'Arthaz a été entièrement renouvelé depuis la rentrée scolaire. Après 4 ans, c'est avec un sentiment d'accomplissement que l'ancien bureau a passé le relais. La nouvelle équipe est composée de 7 mamans dévouées apportant une diversité d'expériences et de compétences pour tenter de relever de nouveaux challenges. Le rôle de l'association est de soutenir l'équipe enseignante et de contribuer au financement des projets scolaires, dont le plus important est le grand voyage à Piriac-sur-Mer, organisé tous les 3 ans: 10 jours en Loire-Atlantique dont chaque élève bénéficie (contribution de 16'000,00 € en 2021/58'000,00 €). Le but est également de faire vivre notre village et de créer des moments de partage et de convivialité ouverts à tous les habitants d'Arthaz. Afin d'organiser au mieux les événements et permettre à chacun de s'investir sans contraintes, un groupe de membres actifs a été créé. N'hésitez pas à écrire à l'adresse du sou pour être ajouté au groupe dédié ainsi qu'à vous abonner aux pages Facebook et Instagram pour suivre les événements organisés.

L'équipe du Sou'Rires compte sur vous!

Le bureau profite de cet article pour saluer le soutien apprécié des membres actifs et la générosité de ses partenaires locaux.

Save the date 2023/2024 (dates à venir):

- Tombola de Noël, avec tirage des lots, le 15 janvier 2024;
- Carna'boum le 10 février 2024;
- Chasse aux œufs le 7 avril 2024;
- Fête de l'école le 29 juin 2024.

En bas de gauche à droite:  
Marjorie (vice-trésorière), Margaux  
(secrétaire), Julie (présidente),  
Amandine (consultante)

En haut de gauche à droite:  
Savannah (trésorière), Samah  
(vice-présidente), Gaëlle  
(vice-secrétaire)

Soudarthaz@gmail.com  
Lesoupiresarthaz  
Le Sou des Écoles d'Arthaz PND  
@: soudarthaz@gmail.com



# ARTHAZ AUTREFOIS







### Le compostage partagé : vous connaissez ?

C'est une façon collective de faire du compostage (dans une copropriété, dans un logement collectif...). Le compostage permet de valoriser vos déchets biodégradables en terreau pour vos plantes.

Les 3 avantages du compostage partagé sont de :

- Réduire le volume de nos poubelles (détournement de 100 kg/foyer/an)
- Nourrir la terre avec un terreau naturel et gratuit
- Créer du lien entre les habitants (organisation d'événements autour du compost)



### Vous souhaitez faire du compostage partagé ?

Arve & Salève vous accompagne dans la démarche. Sollicitez-nous et nous étudierons votre projet. La mise en place d'un composteur collectif est facile et bénéficiera à tous les habitants de la copropriété !

### Contact

prevention.dechets@arve-saleve.fr – 04 50 43 46 14

Arve & Salève Communauté de Communes – Maison Cécile Bocquet – 160 Grande Rue – 74 930 REIGNIER-ESERY  
[www.arve-saleve.fr](http://www.arve-saleve.fr) – [contact@arve-saleve.fr](mailto:contact@arve-saleve.fr) – 04 50 43 46 14  
ARBUSIGNY – ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME – LA MURAZ – MONNETIER-MORNEX – NANGY – PERS-JUSSY – REIGNIER-ESERY – SCIENTRIER



Dans chaque maison France services, vous avez accès aux neuf partenaires nationaux :

**France services** **Arve & Saleve** **Le Pays Rochois**

**FRANCE SERVICES  
PAYS ROCHOIS, ARVE & SALEVE**

<p><b>REIGNIER - ESERY</b> Maison Cécile Bouquet 180 Grande Rue Mercredi &amp; Vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30</p>	<p><b>LA ROCHE - SUR - FORON</b> 371 Avenue de la Gare Lundi 13h30-17h Mardi &amp; Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h</p>
--	---

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France Services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Contactez votre France Services au 07 49 73 87 45  
ou par mail : [fr.laroche-reignier@faucignymontblanc.com](mailto:fr.laroche-reignier@faucignymontblanc.com)

- Allocations familiales
- ANTS (L'ANTS vous accompagne dans la réalisation de vos démarches liées à l'immatriculation, au permis de conduire et aux titres d'identité.)
- Assurance retraite
- Assurance Maladie
- Finances publiques
- La Poste
- MSA (La Mutualité Sociale Agricole est le régime de protection sociale obligatoire des personnes salariées et non salariées des professions agricoles)
- Point-justice
- Pôle emploi.

Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

## STOP PUB



Aujourd'hui, le papier publicitaire représente une part importante des déchets.

En France, chaque année, chaque foyer reçoit près de 25 kg d'imprimés publicitaires sans adresse. Mettre un stop pub permet de limiter ces déchets.

Vous pouvez récupérer un autocollant STOP PUB en mairie ou à la poste.



Depuis septembre dernier, en raison du succès de cette ligne, le petit bus de 9 places a été remplacé par un grand bus de 30 places.

### Quels sont les horaires ?

Les horaires sont valables à partir du 1er janvier 2024 et sont consultables sur notre site internet : [www.proximiti.fr](http://www.proximiti.fr) rubrique « lignes régulières ».

### Et les services vélo, ça consiste en quoi ?

Les services vélo gérés par le SM4CC portent le nom de Proxi Vélo. Proxi Vélo, ce sont à la fois des antennes de location de vélo à assistance électrique et des consignes à vélos pour un stockage en toute sécurité. L'agence Proxi vélo la plus proche se situe dans la gare SNCF de Reignier-Esery, elle est toute neuve puisqu'elle est inaugurée en janvier 2024! L'objectif? vous permettre de tester pendant 1 semaine, 1 mois ou 3 mois un vélo à assistance électrique à un tarif préférentiel et bénéficier des conseils de professionnels pour vous « (re) mettre en selle ». Ensuite, vous aurez toutes les cartes en mains pour passer à l'achat si l'essai vous a plu! Prochainement, le service Proxi Vélo proposera également des vélos en libre-service (VLS) pour des locations de courte durée.



Pour plus d'infos :

Agence Proxim iTi :

56, place de l'Hôtel de ville 74130 Bonneville

[contact@proximiti.fr](mailto:contact@proximiti.fr) - 04 50 25 63 24

Agence Proxi Vélo :

Gare SNCF - 40, rue de Bellecombe 74930 Reignier-Esery

[contact@proxivelo.fr](mailto:contact@proxivelo.fr) - 04 50 07 32 21

## LIGNE A

Consultez en temps réel sur votre smartphone la localisation précise des bus et leur horaire d'arrivée avec [pysae.com](https://pysae.com) 

BONNEVILLE > CONTAMINE-SUR-ARVE > FILLINGES > NANGY > ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

1,60 €  
LE TRAJET

Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés  
Horaires valables du 2 janvier au 31 décembre 2024

	Circule du	L au S (1)	L au S	L au S (1)	L au S	L au S (1)	L au S	L au S	L au S (1)	L au S	L au S	L au S	L au S (1)	L au S	L au S (1)	L au S	L au S (1)
<b>BONNEVILLE</b>	Gare SNCF	06:15	06:40	07:15	08:00	08:15	09:15	10:35	11:35	11:55	13:45	15:30	16:05	16:45	17:45	18:00	18:45
<b>BONNEVILLE</b>	Agora	06:18	06:43	07:18	08:03	08:18	09:18	10:38	11:38	11:58	13:48	15:33	16:08	16:48	17:48	18:03	18:48
<b>BONNEVILLE</b>	Centre - Médiathèque	06:19	06:44	07:19	08:04	08:19	09:19	10:39	11:39	11:59	13:49	15:34	16:09	16:49	17:49	18:04	18:49
<b>BONNEVILLE</b>	EHPAD - Maison de retraite	06:23	06:48	07:23	08:08	08:23	09:23	10:43	11:43	12:03	13:53	15:38	16:13	16:53	17:53	18:08	18:53
<b>BONNEVILLE</b>	Quartier des Îles	06:27	06:52	07:27	08:12	08:27	09:27	10:47	11:47	12:07	13:57	15:42	16:17	16:57	17:57	18:12	18:57
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	La Perrine	06:33	06:58	07:33	08:18	08:33	09:33	10:53	11:53	12:13	14:03	15:48	16:23	17:03	18:03	18:18	19:03
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Chef-lieu	06:36	07:01	07:36	08:21	08:36	09:36	10:56	11:56	12:16	14:06	15:51	16:26	17:06	18:06	18:21	19:06
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Pouilly Grangeat	06:38	07:03	07:38	08:23	08:38	09:38	10:58	11:58	12:18	14:08	15:53	16:28	17:08	18:08	18:23	19:08
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Zone de la forêt	06:39	07:04	07:39	08:24	08:39	09:39	10:59	11:59	12:19	14:09	15:54	16:29	17:09	18:09	18:24	19:09
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Perzière	06:42	07:07	07:42	08:27	08:42	09:42	11:02	12:02	12:22	14:12	15:57	16:32	17:12	18:12	18:27	19:12
<b>NANGY</b>	Les Ranaudes	06:44	07:09	07:44	08:29	08:44	09:44	11:04	12:04	12:24	14:14	15:59	16:34	17:14	18:14	18:29	19:14
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	CHAL Centre Hospitalier Alpes Léman	06:45	07:10	07:45	08:30	08:45	09:45	11:05	12:05	12:25	14:15	16:00	16:35	17:15	18:15	18:30	19:15
<b>FILLINGES</b>	ZI Verdannet	-	07:12	-	08:32	-	-	11:07	12:07	-	-	-	16:37	-	-	18:32	-
<b>NANGY</b>	Chef-lieu	-	07:15	-	08:35	-	-	11:10	12:10	-	-	-	16:40	-	-	18:35	-
<b>NANGY</b>	Les Tattes	-	07:16	-	08:36	-	-	11:11	12:11	-	-	-	16:41	-	-	18:36	-
<b>ARTHAZ PONT ND</b>	La Forge (RD1205)	-	07:18	-	-	-	-	11:13	12:13	-	-	-	16:43	-	-	18:38	-

(1) ATTENTION : Cette course ne circule pas du 15 juillet au 14 août (INCLUS).

## LIGNE A

Consultez en temps réel sur votre smartphone la localisation précise des bus et leur horaire d'arrivée avec [pysae.com](https://pysae.com) 

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME > NANGY > FILLINGES > CONTAMINE-SUR-ARVE > BONNEVILLE

1,60 €  
LE TRAJET

Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés  
Horaires valables du 2 janvier au 31 décembre 2024

	Circule du	L au V (2)	L au S (1)	L au S	L au S (1)	L au S	L au S (1)	L au V (2)	L au S	L au S (1)	L au S	L au S	L au S (1)	L au S	L au S (1)	L au S	L au S (1)	L au S	L au V (1)
<b>ARTHAZ PONT ND</b>	La Forge (RD1205)	-	-	07:20	-	-	-	-	11:15	12:20	-	-	15:25	-	-	17:22	-	19:08	-
<b>NANGY</b>	Les Tattes	06:00	-	07:22	-	08:37	-	-	11:17	12:22	-	-	15:27	-	-	17:24	-	19:10	-
<b>NANGY</b>	Chef-lieu	06:01	-	07:23	-	08:38	-	-	11:18	12:23	-	-	15:28	-	-	17:25	-	19:11	-
<b>FILLINGES</b>	ZI Verdannet	06:04	-	07:26	-	08:41	-	-	11:21	12:26	-	-	15:31	-	-	17:28	-	19:14	-
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	CHAL - Centre Hospitalier Alpes Léman	06:06	06:45	07:28	07:45	08:45	09:15	09:45	11:23	12:28	13:15	14:15	15:33	16:15	17:15	17:30	18:15	19:16	20:15
<b>NANGY</b>	Les Ranaudes	06:07	06:46	07:29	07:46	08:46	09:16	09:46	11:24	12:29	13:16	14:16	15:34	16:16	17:16	17:31	18:16	19:17	20:16
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Perzière	06:09	06:48	07:31	07:48	08:48	09:18	09:48	11:26	12:31	13:18	14:18	15:36	16:18	17:18	17:33	18:18	19:19	20:18
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Zone de la forêt	06:12	06:51	07:34	07:51	08:51	09:21	09:51	11:29	12:34	13:21	14:21	15:39	16:21	17:21	17:36	18:21	19:22	20:21
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Pouilly Grangeat	06:13	06:52	07:35	07:52	08:52	09:22	09:52	11:30	12:35	13:22	14:22	15:40	16:22	17:22	17:37	18:22	19:23	20:22
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	Chef-lieu	06:15	06:54	07:37	07:54	08:54	09:24	09:54	11:32	12:37	13:24	14:24	15:42	16:24	17:24	17:39	18:24	19:25	20:24
<b>CONTAMINE-SUR-ARVE</b>	La Perrine	06:18	06:57	07:40	07:57	08:57	09:27	09:57	11:35	12:40	13:27	14:27	15:45	16:27	17:27	17:42	18:27	19:28	20:27
<b>BONNEVILLE</b>	Quartier des Îles	06:24	07:03	07:46	08:03	09:03	09:33	10:03	11:41	12:46	13:33	14:33	15:51	16:33	17:33	17:48	18:33	19:34	20:33
<b>BONNEVILLE</b>	EHPAD-Maison de retraite	06:28	07:07	07:50	08:07	09:07	09:37	10:07	11:45	12:50	13:37	14:37	15:55	16:37	17:37	17:52	18:37	19:38	20:37
<b>BONNEVILLE</b>	Centre - Médiathèque	06:32	07:11	07:54	08:11	09:11	09:41	10:11	11:49	12:54	13:41	14:41	15:59	16:41	17:41	17:56	18:41	19:42	20:41
<b>BONNEVILLE</b>	Agora	06:33	07:12	07:55	08:12	09:12	09:42	10:12	11:50	12:55	13:42	14:42	16:00	16:42	17:42	17:57	18:42	19:43	20:42
<b>BONNEVILLE</b>	Gare SNCF	06:36	07:15	07:58	-	09:15	09:45	10:15	11:53	12:58	13:45	14:45	16:03	16:45	17:45	18:00	18:45	19:46	20:45

(1) ATTENTION : Cette course ne circule pas du 15 juillet au 14 août (INCLUS).

(2) Cette course circule également le samedi pendant la période du 15 juillet au 14 août (INCLUS).

**LIGNE I** Consultez en temps réel sur votre smartphone la localisation précise des bus et leur heure d'arrivée avec 

**1,60 € LE TRAJET**

Horaires valables du 2 janvier au 31 août 2024  
Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés

**ARBUSIGNY > PERS-JUSSY > REIGNIER-ESERY > ANNEMASSE**

		(1)	(1)	(1)
ARBUSIGNY	Chef Lieu	05:25	07:25	09:25
ARBUSIGNY	Le Souget	05:27	07:27	09:27
PERS-JUSSY	Creux du Loup	05:33	07:33	09:33
PERS-JUSSY	Chef Lieu	05:36	07:36	09:36
PERS-JUSSY	Cevins	05:37	07:37	09:37
PERS-JUSSY	Jussy	05:38	07:38	09:38
PERS-JUSSY	ZAE les Contamines	05:40	07:40	09:40
REIGNIER-ESERY	Gare SNCF	05:42	07:42	09:42
REIGNIER-ESERY	Colline	05:44	07:44	09:44
REIGNIER-ESERY	Bersat	05:45	07:45	09:45
REIGNIER-ESERY	Chef Lieu	05:49	07:49	09:49
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	Chef Lieu	05:56	07:56	09:56
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	La Forge	05:58	07:58	09:58
VÉTRAZ-MONTHOUX	P+R Lycée J. Monnet	06:04	08:04	10:04
ANNEMASSE	Lycée les Glières	06:07	08:07	10:07
ANNEMASSE	Etoile	06:13	08:13	10:13
ANNEMASSE	Gare routière (Quai n°7)	06:20	08:20	10:20

(1) ATTENTION : Cette course ne circule pas du 15 juillet au 14 août (INCLUS).

**LIGNE I** Consultez en temps réel sur votre smartphone la localisation précise des bus et leur heure d'arrivée avec 

**1,60 € LE TRAJET**

Horaires valables du 2 janvier au 31 août 2024  
Service ouvert du lundi au samedi, hors jours fériés

**ANNEMASSE > REIGNIER-ESERY > PERS-JUSSY > ARBUSIGNY**

		(1)	(1)
ANNEMASSE	Gare routière (Quai n°7)	06:25	08:25
ANNEMASSE	Etoile	06:27	08:27
ANNEMASSE	Lycée les Glières	06:31	08:31
VÉTRAZ-MONTHOUX	P+R Lycée J. Monnet	06:37	08:37
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	La Forge	06:48	08:48
ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME	Chef Lieu	06:50	08:50
REIGNIER-ESERY	Chef Lieu	06:55	08:55
REIGNIER-ESERY	Bersat	06:57	08:57
REIGNIER-ESERY	Colline	06:58	08:58
REIGNIER-ESERY	Gare SNCF	07:00	09:00
PERS-JUSSY	ZAE les Contamines	07:02	09:02
PERS-JUSSY	Jussy	07:03	09:03
PERS-JUSSY	Cevins	07:04	09:04
PERS-JUSSY	Chef Lieu	07:06	09:06
PERS-JUSSY	Creux du Loup	07:09	09:09
ARBUSIGNY	Le Souget	07:14	09:14
ARBUSIGNY	Chef Lieu	07:20	09:20

(1) ATTENTION : Cette course ne circule pas du 15 juillet au 14 août (INCLUS).



### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal Séance du 12 septembre 2023 – 20h00

#### INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'**ordonnance n°2021-1310** et du **décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021** portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations prises pendant les séances de conseil municipal ne seront désormais plus affichées en mairie. L'ensemble des actes administratifs sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, sur <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/> onglet « MAIRIE » puis « Actes administratifs », où les usagers pourront retrouver l'ensemble de toutes les décisions prises par le Maire ou le Conseil Municipal. Cependant, une liste des délibérations est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie. En cas de besoin, vous pourrez faire une demande de copie de la délibération souhaitée au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

Secrétaire de séance : Madame Vanessa GRUEL

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Bruno THABUIS, Mesdames Sandrine DURAND, Marion DE SERRA, Vanessa GRUEL et Messieurs, Aurélien GAUFFRENET, , Bruno MIGNOT, Nicolas METRAL Alphonso BECERRA.

Christelle METRAL arrivée à 20h07 : vote à compter de la délibération n°DEL2023.05.05

Romain GREGORIS arrivé à 20h15 : vote à compter de la délibération n°DEL2023.05.06

Pouvoirs : Aurélie SAGE a donné pouvoir à Alphonso BECERRA

Excusés : Madame Patricia COURIOL, Marielle DONCHE, Olivier GARNIER, Nathalie PITTERMAN

Absents : ODE Philippe

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

#### Point 1

DEL2023.05.01 : Validation à l'unanimité

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 2 mai et du 27 juin 2023

#### Point 2

DEL2023.05.02 : Validation à l'unanimité

2. Rapport des décisions du Maire prises en vertu des délégations qui lui ont été données le 26 mai 2020 complétée le 15 septembre 2020

#### Point 3

DEL2023.05.03 : Validation à l'unanimité

3. Finances – Répartition du FPIC

#### Point 4

DEL2023.05.04 : Validation à l'unanimité

4. Finances de l'ADMR – Attribution subvention de fonctionnement

#### Point 5

DEL2023.05.05 : Validation à l'unanimité

5. Financement des écoles – année scolaire 2023-2024

#### Point 6

DEL2023.05.06 : Validation à l'unanimité

6. Délibération de principe – lancement projet agrandissement cantine

Avancée des projets en cours

Présentation nouveau prestataire informatique suite dénonciation contrat actuel

Point sur les commissions communales

Point sur l'intercommunalité

Dates prévisionnelles des prochains conseils

Mardi 10 octobre, mardi 14 novembre et mardi 12 décembre 2023, les 3 dates sous réserve d'un ordre du jour nécessitant l'organisation d'une réunion.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h10.



### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal Séance du 5 décembre 2023 – 19h00

#### INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations prises pendant les séances de conseil municipal ne seront désormais plus affichées en mairie. L'ensemble des actes administratifs sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, sur <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/> onglet « MAIRIE » puis « Actes administratifs », où les usagers pourront retrouver l'ensemble de toutes les décisions prises par le Maire ou le Conseil Municipal.

Pendant, une liste des délibérations est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie. En cas de besoin, vous pourrez faire une demande de copie de la délibération souhaitée au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

Secrétaire de séance : Monsieur Romain GREGORIS

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Madame Patricia COURIOL, Monsieur Bruno THABUIS, Mesdames Sandrine DURAND, Marion DE SERRA, Christelle METRAL, Aurélie SAGE et Messieurs Romain GREGORIS, Bruno MIGNOT, Nicolas METRAL.

Pouvoirs : Vanessa GRUEL a donné pouvoir à Sandrine DURAND  
Marielle DONCHE a donné pouvoir à Régine MAYORAZ

Olivier GARNIER a donné pouvoir à Christelle METRAL

Excusés : Aurélien GAUFFRENET

Absents : ODE Philippe, Nathalie PITTERMAN, Alphonso BECERRA

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Mme la Maire demande l'autorisation de retirer une délibération à l'ordre du jour : DEL2023.06.14 – Voirie – délaissé de voirie Route de Truaz cadastré 0B2536 en raison d'absence de courrier validant la proposition communale d'achat. Validation à l'unanimité. Point reporté en février 2024.

#### Point 1

DEL2023.06.01 : Validation à l'unanimité

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2023

#### Point 2

DEL2023.06.02 : Validation à l'unanimité

2. Rapport des décisions du Maire prises en vertu des délégations qui lui ont été données le 26 mai 2020 complétée le 15 septembre 2020

#### Point 3

DEL2023.06.03 : Validation à l'unanimité

3. Finances – Délibération autorisant Madame la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour le budget 2024

#### Point 4

DEL2023.06.04 : Validation à l'unanimité

4. Finances – Prise en charge voyage à Paris – Conseil Municipal des Jeunes

#### Point 5

DEL2023.06.05 : Validation à l'unanimité

5. Finances – Prise en charge voyage à Paris – Conseil Municipal et Agents de la Collectivité

#### Point 6

DEL2023.06.06 : Validation à l'unanimité

6. Finances – CONVENTION CADRE MULTIPARTITES LIEE AU FONCTIONNEMENT DU POSTE DE PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE

#### Point 7

DEL2023.06.07 : Validation à l'unanimité

7. Finances – Subventions accordées par le conseil municipal

#### Point 8

DEL2023.06.08 : Validation à l'unanimité

8. Finances – Convention avec la Fédération des OEuvres Laïques (FOL) – exercice 2024 – Aide aux colonies de vacances UFOVAL

#### Point 9

DEL2023.06.09 : Validation à l'unanimité

9. Finances – Avenant n°PRO/n°1/2023 au bail de la Maison Pluridisciplinaire de Santé (MSP)

#### Point 10

DEL2023.06.10 : Validation à l'unanimité

10. RH – Création de 2 postes et augmentation du temps de travail d'un poste existant à temps non complet

##### Poste 1 : Administratif

R. MAYORAZ, P. COURIOL, B. THABUIS, M. DE SERRA, S. DURAND, R. GREGORIS, C. METRAL, N. METRAL, B. MIGNOT, A. SAGE

Par procuration : M. DONCHE, O. GARNIER, V. GRUEL.

Abstention: F. CHABOD

##### Poste 2 : Technique

R. MAYORAZ, F. CHABOD, P. COURIOL, B. THABUIS, M. DE SERRA, S. DURAND, R. GREGORIS, C. METRAL, N. METRAL, B. MIGNOT, A. SAGE. Par procuration : M. DONCHE, O. GARNIER, V. GRUEL

##### Poste 3 : Technique

R. MAYORAZ, F. CHABOD, P. COURIOL, B. THABUIS, M. DE SERRA, S. DURAND, R. GREGORIS, C. METRAL, N. METRAL, B. MIGNOT, A. SAGE. Par procuration : M. DONCHE, O. GARNIER, V. GRUEL

#### Point 11

DEL2023.06.11 : Validation à l'unanimité

11. RH – Modification du tableau des emplois.

#### Point 12

DEL2023.06.12 : Validation à l'unanimité

12. Modification du règlement de fonctionnement de la salle communale et de la grille tarifaire.

#### Point 13

DEL2023.06.13 : Validation à l'unanimité

13. Foncier – Convention de servitudes ENEDIS

Avancée des projets en cours

Présentation nouveau prestataire informatique suite dénonciation contrat actuel

Point sur les commissions communales

Point sur l'intercommunalité

Dates prévisionnelles des prochains conseils : Mardi 6 février 2024, sous réserve d'un ordre du jour nécessitant l'organisation d'une réunion.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h57.





Le 1<sup>er</sup> octobre, Cyprien BABY, arthazien de 14 ans, a été sacré Champion de France SupertSport 300 lors de la dernière manche du Championnat de France Superbike qui se déroulait sur le mythique circuit Paul Ricard au Castellet.

Le championnat regroupe l'élite française de la moto de vitesse et se déroule sur des circuits comme Le Mans, Ledenon, Magny-Cours...

Ce titre est le fruit d'une saison régulière; 7 manches, 14 courses, 10 podiums et 5 victoires.

Il fait de Cyprien le plus jeune champion de France SuperSport 300.

C'est en catégorie SuperSport 600 que le pilote souhaite évoluer la saison prochaine en compétition. La marche est haute et il a beaucoup à apprendre mais sa soif d'apprendre pousse Cyprien à se surpasser. Suivez son évolution sur Instagram: Cyprienbaby\_14 et sur Facebook: Cyprien BABY

## Containers semi-enterrés

Les containers aériens de la forge ont été déplacés pour une meilleure accessibilité.

Nous constatons une nette diminution des incivilités et des dépôts sauvages constatés autour des containers. C'est dans l'intérêt de tous de continuer les efforts. Merci de votre implication et le respect de ce lieu.



## La Maison du Salève

### Nos RDV à ne pas manquer

- **Traces et indices d'animaux**: mercredi 21 février à 10 h 30 de 3 à 7 ans et vendredi 1<sup>er</sup> mars à 14 h 30 de 6 à 11 ans
- **Chouette alors!** Mercredi 28 février à 10 h 30 | animation enfant de 3 à 7 ans
- **Nuit Safari**: vendredi 1<sup>er</sup> mars à 19 h 30 | animation adulte-ado à partir de 8 ans

Retrouvez toutes nos animations sur [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com) dans la rubrique agenda ou en téléchargement. Pour vos cadeaux de Noël, pensez à la boutique de la Maison du Salève pour des idées cadeaux originaux et locaux!



### NOUVEAUTÉS 2024

#### Deux musées, une expérience salévienne!

Partenariat avec le Musée de Carouge

**Évènement! Samedi 13 et dimanche 14 avril de 14h à 18h:**

Profitez de navettes gratuites entre le Musée de Carouge et la Maison du Salève. Sans inscription, places limitées!

#### EXPOSITION « Le Salève secret »

##### Gare d'arrivée du Téléphérique du Salève - Gratuit

Un nouvel espace d'exposition sur le Salève fait par la Maison du Salève et le Syndicat Mixte du Salève a ouvert dans la gare d'arrivée du Téléphérique. L'exposition vous informe sur la géologie, la faune, la flore, les alpages et les espaces naturels sensibles du Salève. À ne pas manquer pour redécouvrir le Salève!

#### EXPOSITION « Les couloirs de la nuit »

##### De 3 à 12 ans - Gratuit

Embarquez pour une immersion au cœur de la nuit! Forêt, prairies, mares, villes. Chacun de ces milieux abrite une

multitude d'espèces nocturnes. L'exposition vous conduira au cœur de la nuit pour comprendre les conséquences de l'éclairage artificiel sur faune nocturne et comment la préserver.

• **Bibliothèque d'Arenthon** du 10 novembre au 9 décembre 2023, lundi, mercredi et vendredi de 16h30 à 18h45 et le samedi de 10h à 11h30

• **Médiathèque de Bonneville** du 12 mars au 20 avril 2024, du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h30.

### INFOS ET RÉSERVATIONS

775, Route de Mikerne 74160 Présilly

+33 (0) 4 50 95 92 16 | [info@maisondusaleve.com](mailto:info@maisondusaleve.com) / [www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram).

## État Civil

### Décès

LEDEZ Nathalie, Annick	30 mars 2023	57 ans
GERMAIN Louis, Jean	29 avril 2023	65 ans
CAPILLON Alain, Roger	28 avril 2023	85 ans
CALLIGE Stéphane	17 octobre 2023	41 ans
ROGUET Bernard Joseph	25 octobre 2023	80 ans
DUMONT Christian Jean	17 novembre 2023	72 ans

### Mariage entre

SCHURTER Yves et SAGE Aurélie, Lucie, Julie le 15 avril 2023  
 SOUM Frank, Michel et FOURNAISE Céline, Andrée le 30 juin 2023  
 MBOUGUEM DEDJE Yvon, Stéphane et OMOLE ABENA Laetitia le 15 juillet 2023  
 SERGNIEUX Karine, Colette et LEROUX Audrey Caroline Merie le 19 août 2023

### Pacs entre

SCHMITT Stéphane et LIEV Linda Ly Miel le 30 juin 2023

### Naissance

MOURY Ava, Elisabeth, Laurence le 20 février 2023  
 BOUSSALIA Nusayba le 31 mars 2023  
 DUCRET Gabin, Sam le 17 avril 2023  
 DUNAND Matteo, Kevin le 23 juin 2023  
 GIULIANO Naomie, Déborah, Valérie le 22 juillet 2023

D'ANGELA Andrea, Leonardo le 8 août 2023  
 KÜRKÇÜ Almina le 26 août 2023  
 MEYER Louise Patricia Françoise le 27 octobre 2023  
 BEAUMONT Graziano Rafaelo Francesco le 10 novembre 2023

<b>Les Vœux du maire</b>	Samedi 13 Janvier
<b>Tombola de Noël, avec tirage des lots, organisée par le Sou'rires</b>	Lundi 15 Janvier
<b>LOTO organisée par L'art à cheval à la salle communale</b>	Samedi 27 Janvier
<b>Carna'boum organisée par le Sou'rires</b>	Samedi 10 Février
<b>Loto organisée par Arthaz Sport</b>	Samedi 2 Mars
<b>Concours de belote organisée par BC2</b>	Samedi 9 Mars
<b>Arthaz propre organisée par le Comité des fêtes avec la collaboration des chasseurs</b>	Samedi 16 Mars
<b>Le repas des anciens organisée par Familles Rurales</b>	Dimanche 17 mars
<b>Chasse aux œufs organisée par le Sou'rires</b>	Dimanche 7 Avril
<b>Les véhicules anciens organisée par Arthaz entraide</b>	Samedi 21 Avril
<b>La fête des mères organisée par le Comité des fêtes</b>	Vendredi 24 Mai
<b>Fêtes de la musique organisée par le Comité des fêtes</b>	Fin Juin
<b>La fête de l'école organisée par le Sou'rires</b>	Samedi 29 Juin
<b>La fête nationale organisée par le Comité des fêtes</b>	Samedi 13 Juillet

**Merci de consulter le panneau lumineux d'information, le site internet ou de contacter la mairie pour valider les informations relatives aux dates et horaires.**

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

94, route de Pont Notre-Dame  
74 380 Arthaz Pont Notre-Dame  
Tél. : 04 50 36 01 78  
Mail : mairie@arthazpnd.fr

#### Heures d'ouverture mairie :

lundi de 9h à 12h  
mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
mercredi de 9h à 12h  
jeudi de 9h à 12h  
vendredi de 9h à 12h  
samedi : fermé

### POSTE

Tél. : 04 50 36 03 01

#### Heures d'ouverture Poste :

lundi de 8 h 30 à 12h  
mardi de 8 h 30 à 12h  
mercredi : fermé  
jeudi de 8 h 30 à 12h  
vendredi de 8 h 30 à 12h  
samedi de 9h à 12h

#### Heures d'ouverture Bibliothèque :

jeudi de 15h à 18h

#### Gendarmerie Reignier-Esery

Tél. : 04 50 95 75 11

#### Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe

Tél. : 04 50 95 71 63

#### Dépannage eau

Tél. : 06 83 74 42 06

#### Dépannage assainissement

Tél. : 06 77 04 19 50

#### Communauté de Communes Arve et Salève

Tél. : 04 50 43 46 14

#### Déchèterie intercommunale des Rocailles

1496, Route des rocailles  
74930 Reignier-Esery  
Tél. : 09 70 21 09 36

Ouvert du Mardi au Samedi (sauf jours Fériés)  
de 8 h 30 à 12h et de 14h à 18h

La Commission Communication remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin. Nous espérons que ce bulletin vous fera plaisir.

La Commission vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2024.



Rédaction Commission communication : Sandrine DURAND, Bruno MIGNOT, Olivier GARNIER, Vanessa GRUEL et Bruno THABUIS.

Directeur de la publication : Régine MAYORAZ

Mise en page et impression Offset Service – Reignier 04 50 43 43 02

Tiré à 800 exemplaires sur papier 100%

